

Le lambel des armes de Sébastien de Montfalcon

Autor(en): **Kohler, André**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero**

Band (Jahr): **27 (1913)**

Heft 3

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-745059>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

heraldischen Sammlung gerne die mustergültigen Vorlagen beizulegen bereit war. Wenn auch die fachmännischen Kreise des 15. Jahrhunderts in Deutschland sicherlich die Verehrung der neun Besten als die Begründer des Wappenwesens kannten, so scheint doch die Kenntnis dieses Kultus auf eine kleine Gilde von Heraldikern sich beschränkt zu haben, wenigstens ist uns mit Ausnahme des vorliegenden Textes keine weitere heraldische Verwendung ähnlicher Sujets bekannt. Immerhin bleibt es interessant, zu wissen, dass die Neuf Preux bei den Wappenkundigen in hohem Ansehen gestanden und dass auch deutsche Lande sich mit den französischen Vorlagen beschäftigt haben.

Le lambel des armes de Sébastien de Montfalcon.

Par André Kohler.

Sébastien de Montfalcon, nommé le 2 août 1517¹ coadjuteur de son oncle Aymon, évêque de Lausanne, lui succéda sur ce siège épiscopal le 18 août de la même année.

De nombreux monuments (monnaies², vitraux³, sculptures, gravures⁴) prouvent que tous deux ont porté les mêmes armes — écartelé, au 1^{er} et 4^e, d'argent à l'aigle (ou faucon?) de sable bequé et membré d'or; au 2^e et 3^e contrécartelé d'hermine et de gueules —; mais tandis que l'oncle exprimait sa résignation à la volonté divine par ces paroles de Virgile (Enéide, I, 18) «Si qua fata sinant»⁵, le neveu avait pour devise «Fortunae sapientia victrix»⁶.

Cette devise nous permet d'attribuer à Sébastien des armes sculptées dans la pierre, qui se voient au château de Lucens⁷. Or ces armes sont brisées en chef d'un lambel à trois pendants. Ce lambel chargeant également les armes qui décorent — et signent pour ainsi dire — le grand portail de la cathédrale de Lausanne, nous devons donc aussi les considérer comme étant celles de Sébastien, car Aymon ne brisait pas⁸.

Mais en 1521 déjà le lambel a disparu des armes de Sébastien, preuves en sont le vitrail de Worb et les monnaies frappées par le prélat. A quelle

¹ De Montet (Dict. biogr. des Genevois et des Vaudois). D'après le Dict. hist. du C. de Vaud, p. 487, Séb. était coadjuteur en 1515.

² Mém. et Doc. Soc. d'hist. de la Suisse romande, XXXV, p. 23 à 30.

³ Vitraux de S. Saphorin et de Worb (ce dernier, Arch. hér. 1903, p. 24).

⁴ Arch. hér. 1910, p. 60 et suivantes.

⁵ D'aucuns ont reproché à Aymon sa «doctrine fataliste»; c'est à tort selon nous: à l'époque de la Renaissance il n'y a rien d'étonnant à ce qu'un lettré ait exprimé une pensée chrétienne sous une forme classique. Il faut se rappeler du reste qu'au moyen âge on avait fait de Virgile une sorte de prophète ayant prédit la venue du Christ.

⁶ Vitrail de Worb (Arch. hér. 1903, p. 24) (Fortune = fortunae).

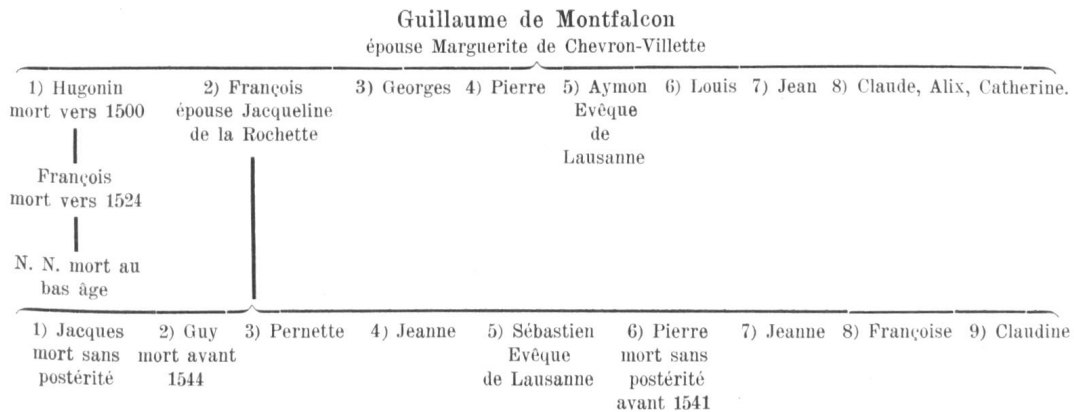
⁷ E. A. Stüchelberg, Das Wappen in Kunst und Gewerbe, p. 103.

⁸ Remarquer qu'Aymon, 5^e fils de Guill. de Montfalcon, ne brise pas, tandis que François, 2^e fils, brise d'un lambel d'azur.

date exacte et à la suite de quelles circonstances Sébastien cessa-t-il de briser? L'absence de documents ne permet pas de répondre à cette question. Son père avant lui avait brisé du lambel, ainsi que l'atteste le splendide vitrail qui orne encore la fenêtre centrale du chœur de l'église de St-Saphorin (de Lavaux) au canton de Vaud. Qu'il nous soit permis de décrire brièvement cette œuvre d'art.

Au sommet de la verrière se lit la date 1536 sur un ruban que tient un ange au vêtement violet. A gauche — par rapport au spectateur — entourée d'une gloire la Vierge porte l'Enfant-Jésus; à droite, saint Saphorin (Sanctus Simphorianus), en armure de chevalier et l'épée à la main, présente à Notre Dame l'évêque agenouillé en vêtements pontificaux, ses armes — armes pleines — avec la mitre, la crosse et la palme, ainsi que la devise, font pendant à un écu qui occupe la partie gauche inférieure du vitrail. Cet écu est parti de Montfalcon, brisé d'un lambel d'azur, et de gueules à trois rocs d'argent; il est sommé des initiales *ƒ* et *Ɔ* reliées par un lacs d'amour: ce sont les armes d'alliance des parents de Sébastien, François de Montfalcon, seigneur de Pierre-Charve, et Jacqueline de la Rochette. Tout en bas, sur une seule ligne, la légende: *Sebastianus de Montefalcone, Episc. lausan. et princeps.*

Si nous admettons que François, second fils de Guillaume et père de Sébastien, brisait en qualité de puîné de Hugonin (l'aîné des dix enfants) qui mourut vers 1500, et si d'autre part nous constatons que Sébastien brise encore en 1517 et ne brise plus en 1521, nous devons en conclure que ce n'est pas la mort de Hugonin qui amène la suppression de la brisure. Ce pourrait être celle de son fils François, que Foras (Armorial et Nobiliaire de Savoie) place « vers 1524 ».



Fait curieux, François (père de S.) qui est l'aîné d'Aymon brise tandis que celui-ci ne brise pas; s'il brisait en qualité de cadet de Hugonin (mort en 1500), ce serait à la mort de son cousin François (fils d'Hugonin), que Sébastien aurait supprimé la brisure. Foras dit que le fils d'Hugonin mourut vers 1524; comme en 1521, Sébastien ne brisait plus; il faudrait reporter cette mort un peu plus haut.

De ce qui précède on peut encore tirer une conclusion qui intéressera non seulement l'héraldiste, mais aussi l'archéologue. C'est entre le 18 août 1517 et le 1521 que fut posée la pierre de Lucens et que fut achevé le grand portail de Lausanne: avant la première de ces dates, Sébastien n'aurait pu orner ses armes de la crosse et de la mitre; en 1521 il ne les brise plus.